

L'Écho de Petite-Rivière

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

MRC de Charlevoix

AVIS PUBLICS P.2 À 4

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL P 5 À 6

INFO COMMUNAUTAIRES P.7 À 24



JUILLET 2019

AVIS PUBLICS



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Avis est par la présente donné par la soussignée, de l'entrée en vigueur du règlement 620 :

Le Conseil Municipal de Petite-Rivière-Saint-François a adopté le 13 mai 2019 le

« RÈGLEMENT NUMÉRO 620 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 603 AFIN DE MODIFIER CERTAINES NORMES RELATIVES AUX ZONES F-15, U-5, U-20, H-28, H-29, AINSI QUE CERTAINES AUTRES NORMES. »

Que ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité délivré par la M.R.C de Charlevoix.

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi, soit le jour de la parution dudit certificat.

Une copie du règlement 620 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité et sur son site Internet.

Donné à Petite-Rivière-Saint-François ce 30^{ème} jour de mai 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Francine Dufour'.

Francine Dufour
Directrice Générale & Secrétaire-Trésorière

Le 30 mai 2019

AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de juin 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : Jérôme Bouchard

Avis de motion – modifiant le plan d'urbanisme

Avis de motion

Projet de règlement numéro 622 concernant le Plan d'urbanisme

Madame Marie-Ève Gagnon, conseillère, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation, lors de la présente séance, du règlement numéro 622 concernant le Plan d'urbanisme et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil


M. Gérald Maltais, Maire

COPIE CONFORME

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de juin 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : Jérôme Bouchard

Avis de motion – modifiant le règlement de zonage no 603

Avis de motion

Projet de règlement numéro 623 concernant le règlement de zonage

Madame Marie-Ève Gagnon, conseillère, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation, lors de la présente séance, du règlement numéro 623 concernant le règlement de zonage et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.


M. Gérald Maltais, Maire

COPIE CONFORME

AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de juin 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

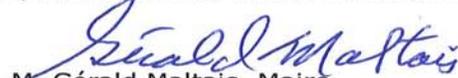
Était absent : Jérôme Bouchard

Avis de motion – modifiant le règlement de lotissement no 583

Avis de motion

Projet de règlement numéro 624 concernant le règlement de lotissement

Madame Marie-Ève Gagnon, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation, lors de la présente séance, du règlement numéro 624 concernant le règlement de lotissement et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.


M. Gérald Maltais, Maire

COPIE CONFORME

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de juin 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : Jérôme Bouchard

Avis de motion – modifiant le règlement no 587 PIIA

Avis de motion

Projet de règlement numéro 626 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Madame Marie-Ève Gagnon, conseillère, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation, lors de la présente séance, du règlement numéro 626 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.


M. Gérald Maltais, Maire

COPIE CONFORME

Conseil municipal du 10 juin 2019



LE CONSEIL MUNICIPAL SOUSCRIT AUX POINTS SUIVANTS

Que le conseil municipal retient la soumission révisée de Bouchard et Gagnon Excavation au montant de 148 122.00 \$ avant taxes pour les travaux d'aménagement du Carrefour plein Air.

Que le conseil municipal rejette la soumission reçue de Pointco inc pour la construction d'un abri en gros bois d'œuvre à l'entrée de la Maison des jeunes avec une toiture étanche le long du bâtiment existant et une dalle de béton au motif qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour assumer les coûts proposés.

Que le conseil municipal entérine l'embauche de M. Philippe Bouchard Dufour au poste d'Agent de développement économique, touristique et de communication.

Que le conseil municipal accepte le prêt de la salle communautaire et offre un montant de 450 \$ pour aider à la réussite de l'événement en l'honneur de L'Abbé Armand Bégin qui célébrera sa dernière messe le 30 juin prochain à la Paroisse de Saint-François d'Assise.

Que le conseil municipal offre au Regroupement des artistes et artisans la somme de 4 000 \$ pour participer à la réussite du projet de tissage visant à promouvoir la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité des aînés (PRIMADA) afin de réaliser les travaux de réfection et de mise aux normes de son centre communautaire et s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au Programme.

Que le conseil municipal dans le but d'émettre un terme plus court au règlement No 546 que celui originellement fixé souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 188 000 \$.

Que le conseil municipal autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer les obligations visées par la présente émission,

soit une obligation par échéance avec la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC retenue suite à l'appel d'offre.

Que le conseil municipal entérine sa décision de participer à l'initiative des Sommets de Charlevoix pour un montant de 400 \$, pour aider à offrir un week-end en pleine nature à 45 familles d'enfants affligés par la maladie.

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme soit d'émettre le permis de rénovation du 964 rue principale consistant en la réfection du patio existant et au remplacement du revêtement de la toiture par une tôle de type d'époque.

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme soit d'émettre le permis de construction pour un garage et un gazébo au 25 rue Bergeron, les dimensions et matériaux étant conformes au règlement sur les PIIA.

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et donne mandat à son responsable de l'urbanisme d'émettre le permis pour le lot 4 791 668 selon l'une ou l'autre des conditions suivantes soit de respecter la condition de la résolution 100219, ou de prévoir un déplacement latéral droit de 5 mètres pour la nouvelle implantation.

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme soit d'émettre le permis de construction pour le lot 6 220 385, conforme aux règlements d'urbanisme.

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme soit d'émettre le permis de construction pour le lot 4 792 859 chemin Alfred Pellan conforme aux règlements d'urbanisme.

Que le conseil municipal dépose auprès de la MRC de Charlevoix, un projet via le Fonds de soutien au développement local et régional

Conseil municipal du 10 juin 2019



LE CONSEIL MUNICIPAL SOUSCRIT AUX POINTS SUIVANTS

et pour un montant de 17 523 \$, représentant la redevance éolienne estimé pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et qui sera utilisé à la réalisation du Carrefour Plein Air;

Que le conseil municipal demande à la MRC de Charlevoix, la possibilité de modifier le protocole intervenu entre les parties pour le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 \$ pour des travaux d'amélioration du phare du parc des Riverains afin de pouvoir utiliser cette subvention pour les travaux à être réalisés dans le cadre de du projet « Carrefour Plein Air » dont les coûts proposés sont plus élevés que ceux estimés.

Que le Conseil municipal acquière du Syndic de l'actif de 9198-2306 Québec Inc., failli.

Que le conseil municipal procède à l'embauche de M. Frédéric Couture au poste de journalier/opérateur pour une période d'essai de sept mois qui inclura un mois d'essai en période hivernale.

Que le conseil municipal demande à la Caisse Populaire du Fleuve et des montagnes de participer financièrement, pour un montant de 3 325 \$, représentant le coût de location du chapiteau qui sera établi au Parc des Riverains pour accueillir les activités familiales, celles du camp de jour et de la Fadoq organisées pendant la saison estivale.

Que le conseil municipal autorise l'achat de vêtements aux couleurs du corps de pompiers volontaires pour un montant de 2 200\$.

Que le conseil municipal modifie sa politique environnementale;

Que le conseil municipal adopte sa politique de communication, déjà soumis aux employés municipaux;

Que le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et autorise l'émission du permis de construction d'une remise annexée au garage au 14

René de la Voye.

Que le conseil municipal modifie la résolution no 100519 pour faire l'ajout suivant au titre de M. François Fournier, conseiller au siège no 1 ;
Finances et développement économique

Que le conseil municipal autorise à procéder à un appel d'offre pour l'acquisition d'un camion 4 x 4 (pickup) via le SEAO.

Que le conseil municipal autorise à procéder à un appel d'offre pour le déneigement du secteur Le Fief via le SEAO.

Que le conseil municipal est disposé à assumer le coût des honoraires professionnels auprès d'un architecte pour les plans de devis de construction pour le projet de l'aménagement de la sacristie qui servira à toute sa communauté;

Que le conseil municipal, sur recommandation de M. Bruno Perron, chargé de projet pour Consortium Roche/EMS, accepte la directive de changement au montant de 10 996.03 \$.

Que le Conseil Municipal procède au dépôt des correspondances reçues de M. Luc Tremblay, ingénieur pour le Ministère des transports du Québec;

Que le conseil municipal entérine l'embauche de M. Maxime Lapointe au poste de technicien en loisir et culture pour une période d'essai de six mois.

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 8 JUILLET 2019
À 19H30**

INFO COMMUNAUTAIRES



Communiqué

Q19-013

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Région de Charlevoix
Travaux de réfection de ponceau
Rue Principale
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Québec, le 22 mai 2019 — Le ministère des Transports du Québec informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de réfection de ponceau seront réalisés sur la rue Principale, à proximité du chemin de la Martine, dans la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, **du 27 mai au début août**.

Pendant les deux premières semaines de travaux, ils occasionneront de la circulation en alternance **en tout temps**. Elle sera dirigée par des signaleurs, du lundi au jeudi entre 7 h et 17 h 30 et le vendredi de 7 h à 10 h, sur une distance de 1,7 km environ. De soir, nuit et fin de semaine, la circulation en alternance sera contrôlée par des feux, sur une distance d'environ 200 m.

Par la suite, la circulation se fera sur un chemin de déviation (une voie par direction). De la circulation en alternance est également possible lors de certaines interventions spécifiques. Des Info Transports seront émis pour préciser l'horaire des interventions subséquentes en fonction du calendrier d'exécution.

À noter que la limite de vitesse sera réduite à 50 km/h pendant tous les travaux.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Ce projet est inscrit dans la liste des investissements routiers et maritimes 2019-2021 de la région de la Capitale-Nationale.

Pour information : Direction générale de la Capitale-Nationale
Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724

INFO COMMUNAUTAIRES



Le 05 juin 2019

AVIS IMPORTANT DU SERVICE D'URBANISME

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION, D'AGRANDISSEMENT OU DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS AU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION (NOYAU VILLAGEOIS)

Le Service d'urbanisme de la Municipalité tient à vous informer que depuis l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme révisés, plusieurs zones comprises à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation sont désormais assujetties à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A). Certains bâtiments, identifiés comme « bâtiments d'intérêts », sont également assujettis spécifiquement à ce règlement.

En vertu de ce règlement, pour les zones ou les bâtiments visés, une demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation pour la construction, l'agrandissement, la rénovation de l'apparence extérieure d'un bâtiment principal ou accessoire, doit être analysée et recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme et, par la suite, approuvée par le Conseil municipal.

En raison de ce processus d'approbation, si votre propriété est située dans une zone concernée ou fait l'objet d'une identification à titre de « bâtiment d'intérêt », la Municipalité vous invite à planifier le dépôt de toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation plusieurs semaines avant la date prévue du début de vos travaux. **Prévoir un délai de traitement pouvant varier de 30 à 60 jours.**

Afin de savoir si les travaux que vous envisagez sont assujettis au règlement sur les P.I.I.A, pour le secteur où se situe votre propriété, nous vous invitons à contacter le Service d'urbanisme.

Eric Bergeron, B.Sc. Urbanisme

Responsable de l'urbanisme

Tél. : (418) 760-1050 poste 6104

Courriel : ericb@petiteriviere.com

**TOUS LES PROJETS ET RÈGLEMENTS SONT CONSULTABLES AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ
ET SUR LE SITE INTERNET**

<http://www.petiteriviere.com/reglements-municipaux>

L'écho municipal de juillet 2019



Constitution d'une liste de logement(s) ou chambre(s) pour les travailleurs

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François désire constituer une liste des logements et/ou chambres locatives, au village, pouvant être loués aux travailleurs affectés aux travaux de construction du projet hôtelier à la base du Massif.

Prenez note que l'hébergement offert, s'il s'agit d'un logement ou d'une résidence, doit être d'une durée continue de plus de 31 jours (Ex. : location bail); S'il s'agit d'une offre de location pour une ou des chambres [pension] dans une résidence, ou un logement, le propriétaire ou le locataire doit habiter les lieux en permanence. Les preuves de résidence seront exigées pour être inscrit à cette liste.

Afin d'être inscrit à cette liste, nous vous invitons à contacter

Mme Nathalie Louison au 418-760-1050 poste 6100

ou par courriel à info@petiteriviere.com.

Municipalité de



*Petite-Rivière
Saint-François*

*Belle à voir
Belle à vivre*

SOUPER DES BÉNÉVOLES & FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

DIMANCHE LE 23 JUIN À 17H. AU PARC DES RIVERAINS

QUOI: LA MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS VOUS INVITE À PARTICIPER À UN SOUPER FAMILIAL LORS DUQUEL LE TRAVAIL DE NOS PRÉCIEUX BÉNÉVOLES SERA SOULIGNÉ. LES ACTIVITÉS ENTOURANT LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE AURONT LIEU AU MÊME MOMENT.

17H: SOUPER SPAGHETTI
19H: HOMMAGE AU DRAPEAU ET GÂTEAU DE LA SAINT-JEAN
20H: FEU DE JOIE
21H30: FEUX D'ARTIFICE

OÙ: PARC DES RIVERAINS (EN CAS DE PLUIE L'ACTIVITÉ SE TIENDRA DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE)

COÛT: GRATUIT POUR LES BÉNÉVOLES

12.00\$/ ADULTE NON-BÉNÉVOLE

6.00\$/ ENFANT

(SURPRISES POUR LES ENFANTS SUR PLACE)

INSCRIPTION: POUR VOUS INSCRIRE EN TANT QU'É BÉNÉVOLE, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ AU 418-760-1050 POSTE 6100.

POUR LES NON-BÉNÉVOLES, LES BILLETS SERONT EN VENTE À LA MUNICIPALITÉ.

CAMPING GRATUIT SUR PLACE (SANS RÉSERVATION-SANS SERVICE)

INFO COMMUNAUTAIRES



Le 2 juin dernier, Petite-Rivière-Saint-François célébrait la journée de l'arbre, malgré le mauvais temps, la distribution d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de compost a pu avoir lieu et s'est poursuivie les jours suivants.

La Municipalité remercie tous les visiteurs et tous les bénévoles ayant participé à l'évènement.

Merci à Tous,



**INTERDICTION D'ALLUMER
DES FEUX D'ARTIFICE
EN TOUT TEMPS**

Municipalité Petite-Rivière-Saint-François, RÉGLEMENT NO. 593

Sauf en bordure du fleuve

Luttons contre les incendies
PRÉSERVONS NOS FORÊTS

INFO COMMUNAUTAIRES



La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a eu l'immense plaisir de rencontrer M. Henri Giscard D'Estaing, Président du Club Med venu en personne pour lancer officiellement le chantier de construction du 1er Club Med en Amérique du Nord.

L'ouverture est prévue pour décembre 2020, et comptera 302 chambres et le groupe espère attirer plus de 50 000 touristes par an.

De nombreux emplois seront créés, avec d'importantes retombées économiques pour Charlevoix et le Québec.



Club Med Québec Charlevoix : Un projet Responsable

Dans l'optique de préserver l'intégrité écologique et la beauté intrinsèque du site, Club Med Québec Charlevoix souhaite notamment obtenir la certification Green Globe, une homologation décernée lorsque les activités quotidiennes répondent aux normes écologiques les plus strictes. Par ailleurs, le Village s'associera à Solucycle, une entreprise spécialisée dans la gestion des résidus alimentaires, afin de réduire son empreinte environnementale et de mettre en œuvre un système durable qui transforme les déchets en énergie verte ou en engrais de compostage.

INFO COMMUNAUTAIRES

VOS ENFANTS SERONT BIEN OCCUPÉS CET ÉTÉ !!

NOTRE TECHNICIEN EN LOISIRS MAXIME LAPOINTE ET SON ÉQUIPE

ONT PRÉPARÉS DE BELLES ACTIVITÉS.

Tarif dégressif à partir du 2ème enfant.

Possibilité de transport pour 90\$

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<u>23 juin</u>	<u>24 juin</u> Journée de camp ordinaire	<u>25 juin</u> Dîner du camp de jour + Beach party (13H)	<u>26 juin</u> Journée de camp ordinaire	<u>27 juin</u> Pique-nique et après-midi au Parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H) Activité de financement #1 : Bingo du camp de jour	<u>28 juin</u> Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H)	<u>29 juin</u>
<u>30 juin</u>	<u>1 juillet</u> Journée de camp ordinaire	<u>2 juillet</u> Dîner du camp de jour + Atelier de bricolage - l'œuf invincible (13H)	<u>3 juillet</u> Randonnée sur les plages des prairies (PRSF) (13H)	<u>4 juillet</u> Pique-nique et après-midi au Parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H) Activité de financement #2 : Bingo du camp de jour	<u>5 juillet</u> Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H) Après-midi cinéma (Film + Pop Corn) (14H)	<u>6 juillet</u>
<u>7 juillet</u>	<u>8 juillet</u> Journée de camp ordinaire	<u>9 juillet</u> Dîner du camp de jour + Préparation d'une collation santé personnalisée (13H)	<u>10 juillet</u> Camping le Génévrier (9H)	<u>11 juillet</u> Pique-nique et après-midi au parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H) Activité de financement #3 : Bingo du camp de jour	<u>12 juillet</u> Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H)	<u>13 juillet</u>

INFO COMMUNAUTAIRES

<u>14 juillet</u>	<u>15 juillet</u>	<u>16 juillet</u>	<u>17 juillet</u>	<u>18 juillet</u>	<u>19 juillet</u>	<u>20 juillet</u>
	Journée de camp ordinaire	Dîner du camp de jour + Parcours à obstacles chronométrés (13H)	Canyon St-Anne (9H) + Mont St-Anne (randonnées, télécabines et tours d'observation)	Pique-nique et après-midi au parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H)	Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H) Après-midi cinéma (Film + Pop Corn) (14H)	
<u>21 juillet</u>	Journée de camp ordinaire	Dîner du camp de jour + Rallye photo (13H)	Méga parc (9H) + Défi évasion	Pique-nique et après-midi au parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H)	Pratique du spectacle en après-midi (14H à 16H)	<u>27 juillet</u>
<u>28 juillet</u>	Journée de camp ordinaire	Dîner du camp de jour + Nuit pyjama (18H)	Camping du Gouffre (9H)	Pique-nique et après-midi au parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H)	Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H) Après-midi cinéma (Film + Pop Corn) (14H)	<u>3 août</u>
<u>4 août</u>	Journée de camp ordinaire	Dîner du camp de jour + Olympiades (13H)	Au pays des merveilles + Nid'Otruche	Sommet Saint-Sauveur (Parc aquatique)	Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H)	<u>10 août</u>
<u>11 août</u>	Journée de camp ordinaire	Dîner du camp de jour	Pratique du spectacle en avant-midi (10H à 12H) Activité de financement #4 : Souper / spectacle	Pique-nique et après-midi au parc des Riverains (nécessite un lunch froid) (10H)	Après-midi cinéma (Film + Pop Corn) (14H)	<u>17 août</u>

Activités spéciales :

- ✕ : Activités qui ne nécessitent pas de voyage en autobus
- ✕ : Activités qui nécessitent un voyage en autobus
- ✕ : Activités de financement
- ✕ : Activités qui se poursuivent sur plus d'une semaine

*Avant et après une activité spéciale : participation aux journées de camps ordinaires (Participation à divers sports, bricolage, jeux de société, jeux de rôles, etc.)

*Journée sans activité spéciale : participation aux journées de camps ordinaires (Participation à divers sports, bricolage, jeux de société, jeux de rôles, etc.)

INFO COMMUNAUTAIRES



CAMP DE JOUR DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
1067, rue Principale
Petite-Rivière-Saint-François, QC
G0A 2L0

CONTRAT DE FRÉQUENTATION DU CAMP DE JOUR 2019

Informations de l'enfant ou des enfants qui fréquenteront le camp de jour :

Nom : _____

Adresse : _____

Premier numéro de téléphone : _____

Deuxième numéro de téléphone : _____

Date de naissance : _____

Allergies connues : _____

Prise de médicament : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Premier numéro de téléphone : _____

Deuxième numéro de téléphone : _____

Date de naissance : _____

Allergies connues : _____

Prise de médicament : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Premier numéro de téléphone : _____

Deuxième numéro de téléphone : _____

Date de naissance : _____

Allergies connues : _____

Prise de médicament : _____

INFO COMMUNAUTAIRES

Cochez selon la fréquentation de votre ou vos enfants :

Fréquentation pour la saison complète	1 ^{er} enfant : 180 \$ 2 ^e enfant : 130 \$ 3 ^e enfant : Gratuit	<u>Cochez :</u>
Fréquentation à la journée	20 \$	<u>Cochez :</u>

ENGAGEMENTS

Je soussigné, m'engage à respecter le dit contrat de service :

Le montant est à payer avant le début du camp de jour.

À payer des frais supplémentaires si je ne respecte pas les heures et que je reprends mon ou mes enfants après 17h (frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes)

J'accepte que mon ou mes enfants participent à des sorties.

OUI NON

J'accepte que des photos de mon ou mes enfants soient prises.

OUI NON

Je laisserai en permanence dans le sac à dos de mon ou mes enfants des chaussures d'intérieur, des vêtements de rechange ainsi qu'un maillot de bain, une serviette de plage et de la crème solaire.

Je fournirai dîner et collations (lunch santé et collations nutritives).

Si mon ou mes enfants sont malades, la personne ou les personnes suivantes sont autorisées à venir le chercher :

Si je ne viens pas moi-même chercher mon ou mes enfants, j'aviserai le camp de jour de la personne qui passera le prendre.

Je désire que mon ou mes enfants se rendent seuls à la maison à la fermeture du camp de jour.

OUI NON

Je suis au courant que les enfants sont protégés par la police d'assurance responsabilité du camp de jour. Pour plus de protection (dent cassée, etc.), on me conseille de prendre une assurance supplémentaire.

Je suis conscient que des règlements (jointés au présent document) du camp de jour sont expliqués aux enfants et qu'ils doivent s'y conformer, sans quoi il pourrait y avoir des conséquences.

Je suis informé que le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.

Signature du ou des parents : _____

Date : _____

INFO COMMUNAUTAIRES



La Municipalité est très heureuse de l'ouverture du dépanneur.

Venez encourager Mme Harrison et M. Coutu, ils auront grand plaisir à vous servir!



LE CAMPING EST OUVERT!

**CAMPING GRATUIT
SANS SERVICE NI RÉSERVATION.**

**A PROXIMITÉ DU CASSE-CROÛTE,
PARC, JEUX D'EAU, MARINA..**

**POSSIBILITÉ DE VIDANGER VOTRE
ROULOTTE.**



CHAPELLE DE MAILLARD

HORAIRE

du Lundi au Dimanche de 8H00 À 18H00

L'invitation vous est lancée

Prenez le temps de venir découvrir et apprécier les nombreux talents mis à votre disposition à la Chapelle de Maillard.

La Chapelle Maillard a été spécialement réaménagée pour vous permettre de mieux apprécier tous ces artistes d'ici et d'ailleurs.

Il y en a pour tous les styles et tous les goûts, Artistes et Artisans, Artisanes, de la Poterie à la Sculpture, du Tricot au Verre recyclé en passant par les Produits du terroir, Conserves de toute sorte, Chocolat fin et délicieux, tout en appréciant les Produits de cosmétiques naturels...

Prenez un moment de détente, , découvrez ou redécouvrez l'histoire du village et ses attraits touristiques..

BIENVENUE A TOUS !!

NFO COMMUNAUTAIRES



CHAPELLE DE MAILLARD

POUSSEZ LA PORTE DE LA
CHAPELLE ET VENEZ
DÉCOUVRIR NOS TALENTS.

Annette Lavoie : Peintre et artisane

Anne-Marie Bouchard : Pour Collection de livre pour son frère Siméon Bouchard

Atelier Déco-Coco : Produits souvenirs en bois

Café Charlevoix : brûlerie artisanale

Chocolaterie Cynthia : fabrique de chocolat

Mariette Careau : Artiste –Peintre

Déliska Vitrail : Bijou et artisanat de verre

Flore Enchantée : herboristerie, santé/ Cosmétique

Ida Bouchard : Artiste-peintre

Jardin du centre : ferme maraîcher

Miellerie du cratère de Charlevoix : Produits à base de Miel

Michèle Bouchard : Artisane Bijoux

Moulin Banal : Farine de blé entier, sarrazin..

Réjeanne Bouchard : Artiste –peintre

Romuald Bouchard : Artiste-peintre

Suzanne Tremblay : Peintre– Artisane

Herman Charest : Photographie

Regroupement des artisans : Bijoux et tricot

Claire Laforest

Rosario Bouchard : Cadeaux souvenirs

Luc Dufour : artisanat d’hameçon à pêche

Municipalité : cadeaux souvenirs

Louise Vidricaire Azulée : Produit lavande Cosmétique

Marie-Eve Bouchard : Artiste-Peintre

Gaétanne Bouchard : artisane Tricot

Lucien Lajoie : Ébénisterie

Renée Lavoie : Artisane Tricot

Micheline Chouinard : artisane Tricot

Isabelle Bouchard : artiste-Peintre

Sylvie Tremblay : Artiste-Peintre

Et bien d’autres...

L'écho municipal de juillet 2019

NFO COMMUNAUTAIRES



LE CASSE CROÛTE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ
OUVERT TOUS LES JOURS
DU DIMANCHE AU LUNDI 11H à 19H
VENDREDI ET SAMEDI de 11H à 20H

SPÉCIAL DE L'ÂGE D'OR

Pour les résidents de Petite-Rivière-Saint-François
ayant 65 ans et plus (*carte d'identité obligatoire).

À tous les mardis, **hot chicken, hot hamburger, guedille
aux œufs, guedille aux poulet** à 7.00\$ sans le breuvage.

L'écho municipal de juillet 2019

NFO COMMUNAUTAIRES



MENU

(Toutes les taxes sont incluses dans nos prix.)

NOS FRITES ET POUTINES

	Petite	Moyenne	Grosse	Très grosse
Frites	3.30	5.00	5.70	8.40
Frites sauce	3.85	N/A	7.85	
Poutines	5.25	N/A	11.70	
Poutine italienne, galvaude, saucisses ou steak haché	7.50	N/A	13.95	

Oignons français (15)..... 5.00
Chips chaudes..... 2.00

NOTRE MENU SANTÉ

Sandwich au poulet..... 4.65
Sandwich (tomate ou fromage)..... 4.65
Grillcheese..... 4.65
Salade (poulet ou œuf)..... 7.90
Guedille seule (poulet ou œuf)..... 5.40

NOTS METS COMPLETS

(Avec frites et salade)
Club sandwich..... 10.15
½ club sandwich..... 7.50
Steak haché (2 boulettes)..... 10.45
Hot chicken..... 8.85
Hot hamburger..... 8.85
Hamburger caruso..... 9.60
Guedille au poulet..... 8.80
Croquettes de poulet (6)..... 8.80

NOS DESSERTS

Crème dure (petite)..... 2.00
Crème dure (grande)..... 3.50
Sundae (chocolat ou caramel)..... 4.50

NOS METS RAPIDES

Hot dog..... 3.00
Hamburger..... 4.55
Cheesebuger..... 4.75
Hamburger du quai..... 5.75
Garni..... 0.50
Pogo..... 2.75
Croquettes de poulet (6) 4.35

NOS TRIOS

#1 (hamburger, frites/chips, breuvage)..... 8.30
#2 (2 hot dogs, frites/chips, breuvage)..... 8.30

NOTRE MENU POUR ENFANTS

1 hot dog, frites, jus..... 5.50
1 pogo, frites, jus..... 5.50
Croquettes (3), frites, jus..... 5.50

NOS BREUVAGES

Smoothies..... 3.50
Boisson gazeuse, jus, eau..... 2.20
Thé, café, chocolat chaud..... 2.10

EXTRAS

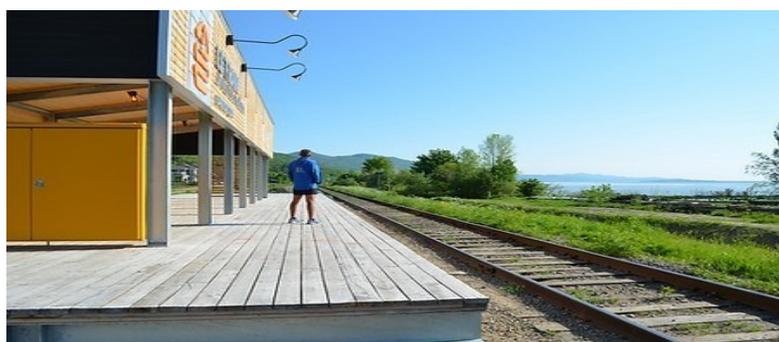
Poutine..... 2.20
Fromage, bacon, sauce, salade..... 1.25

INFO COMMUNAUTAIRES



VENEZ PROFITER DES INSTALLATIONS DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS !!

Terrain de Pétanque, de volley-Ball, jeux d'eau, jeux pour enfants, piste cyclable, promenade du quai, plage, Chapelle Maillard, le train de Charlevoix, sentiers pédestres....et bien d'autres et pour les plus courageux la salle d'entraînement!



INFO COMMUNAUTAIRES

SOUPER SOIRÉE



Au profit de la FADOQ
La Montagne Dorée
24 AOÛT 2019 18h
Salle municipale
de Petite-Rivière

20 \$

**N'ATTENDEZ PAS
ACHETEZ VOS BILLETS !
SOIRÉE SMOKED MEAT
DU 24 AOÛT 2019**



ANNIVERSAIRES DE JUILLET

- 01 Irène Tremblay
- 04 Christine Racine
- 04 Étienne Racine
- 06 Gilles Lavoie
- 07 Hervé Côté
- 14 Jean-Pierre Simard
- 15 Maria Simard
- 22 Fernande Bouchard
- 29 Gaétane Bouchard



**BILLETS EN VENTE AUPRÈS DE LA FADOQ CONTACTER
JACQUES BOUCHARD AU 418-632-1049 OU LES MEMBRES DU CA**

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

ACTIVITÉ GRATUITE CONÇUE POUR LES AÎNÉS ET LEUR FAMILLE

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

MARDI LE 25 JUIN À 18 H 30

MARCHE À BÂTONS

Nous en profiterons pour discuter des avantages des bâtons
sur votre musculature.

(Bâtons disponibles sur place)

DÉPART : Quai de Petite-Rivière-Saint-François

Pour plus d'information:

ALEXANDRE HENRY
Kinésologue accrédité
Club Bon Cœur de Charlevoix
418 240-9999



Centre Communautaire Pro-Santé



Si la température est incertaine, surveillez la page
de la MRC, nous y indiquerons si l'activité est
maintenue ou annulée!



L'écho municipal de juillet 2019

INFO COMMUNAUTAIRES



Belle à voir
Belle à vivre

*DEVENEZ RÉSIDENT DANS LE BEAU VILLAGE
DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
ET BÉNÉFICIEZ DE NOMBREUSES AIDES À
L'ÉTABLISSEMENT.*

AIDE À LA TAXATION

Aide à la taxation pendant 4 ans sur la valeur du bâtiment pouvant aller jusqu'à 100 % pour les familles et jusqu'à 75 % pour les personnes sans enfant les 2 premières années; indemnisation dégressive les 2 dernières années.

Pour tout propriétaire procédant à l'agrandissement ou la rénovation d'un logement supplémentaire ou d'un logement bigénérationnel, remboursement jusqu'à 75 % du montant de la taxe foncière à la valeur ajoutée de l'immeuble pendant 2 ans.

Remboursement jusqu'à 50% de l'analyse géotechnique dans la limite de 750 \$.



AIDE À L'ÉDUCATION ET AUX LOISIRS

Aide financière de 50 \$ mensuelle pour tout enfant inscrit à l'école primaire pendant 3 ans.
Aide dégressive : 30 \$ à partir du 2ème enfant.

Aide aux fournitures scolaires ou autrement pour un montant de 50 \$ par an et par enfant.

Raccompagne sans frais pour les enfants inscrits à l'école primaire et à la garderie le Carrousel.

Aide aux loisirs : remboursement de 30 % pour toute activité de votre enfant prise à l'extérieur de la Municipalité et non offert dans le village.

POUR TOUTE INFORMATION, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER NOS SERVICES AU 418-760-1050 OU

info@petiteriviere.com



L'écho municipal de juillet 2019